



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim

Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr **CIR. n° T 2025 15**

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

VU l'arrêté de circulation CIR 2025 14

CONSIDERANT la demande de Monsieur Artak Melkonyan de reporter la date de l'arrêté de circulation CIR 2025 14 suite aux intempéries (Verglas),

CONSIDERANT la poursuite des travaux de construction au n°12 de la rue Saint Thomas le 21 février 2025, à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le vendredi 21 février 2025 de 8h à 14h, comme suit :

RUE SAINT THOMAS

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE
« GENANT »

- Stationnement interdit au droit du chantier au niveau du n°12 de part et d'autre de la rue.

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Circulation interdite de 8h à 14h
- Mise en place d'un panneau de déviation au début de la rue (intersection rue du Gal Leclerc) vers la rue de la gare.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par monsieur Artak MELKONYAN.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- M Artak MELKONYAN – 12 rue Saint Thomas– 6745 MUNDOLSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 19/02/2025

Fait à Mundolsheim, 18 février 2025

Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim